

Le Bois de Condeau

Communauté de Communes Cœur du Perche - Condeau







Après avoir longé l'Huisne, ce circuit vous mènera dans le bois de Condeau, bois privés (à éviter en période de chasse). Un circuit idéal en été, quand on cherche l'ombre!

Il est recommandé de bien suivre le balisage jaune (balisage de PR) ainsi que la signalétique, notamment lors de la traversée de la forêt. Circuit également réalisable à VTT

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée: 2 h 30

Longueur: 9.4 km

Dénivelé positif: 172 m

Difficulté : Facile

Type: Boucle

Thèmes: Forêt, Histoire et

patrimoine

Itinéraire

Départ : Condeau **Arrivée** : Condeau

Balisage: **(** de 33 à 50 % — PR

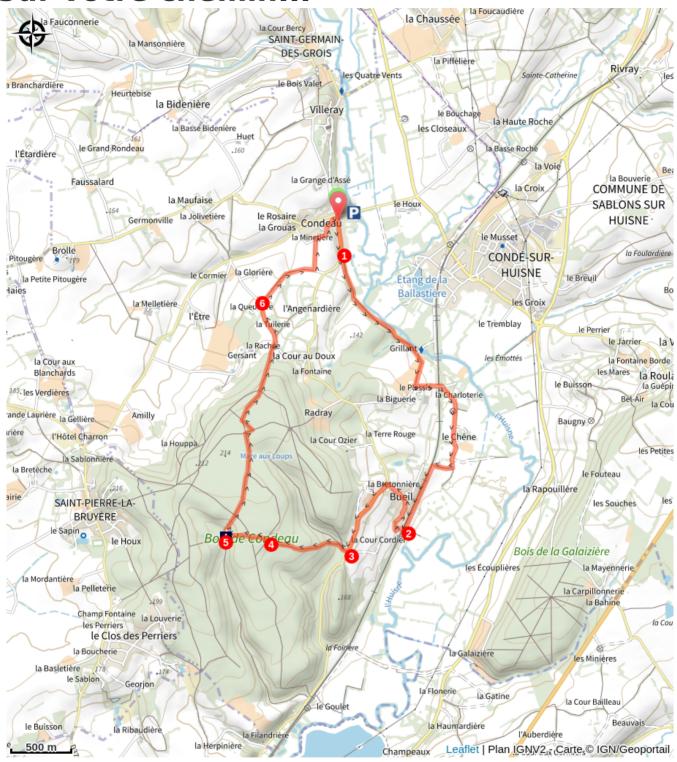
Communes : 1. Condeau

Prendre la rue de la Forêt (D 263, direction Nogent-le-Rotrou).

- 1. Après le transformateur, à hauteur de la ligne électrique, bifurquer à gauche et emprunter un long chemin de terre ombragé suivant la vallée de l'Huisne. Passer levant le moulin de Grillant dont on aperçoit le vannage. Continuer en montant un chemin de terre empierré débouchant au Plessis. Prendre à gauche la route goudronnée. Passer le pont qui franchit la ligne de chemin de fer Paris-Le Mans. À la Charlotterie, prendre à droite ; gagner le hameau du Chêne. Aux dernières maisons, poursuivre tout droit par un chemin empierré, puis, à droite, par un chemin de terre qui va rejoindre la voie ferrée. La longer à gauche sur 800 m.
- 2. Traverser la voie ferrée : PRUDENCE ; monter un petit sentier pour gagner à droite Bueil (à gauche, source et table de pique-nique). Contourner le hameau en montant à gauche pour déboucher sur la D 263. A gauche, emprunter avec prudence la Départementale sur environ 1 km. La Bretonnière, La Haute Bretonnière : Joli panorama sur la vallée de l'Huisne avec, en toile de fond, le château de la Galaisière.
- 3. Face au chemin de **la Cour Cordier**, tourner à droite pour aboutir, 50 m plus loin, à une fourche. Pour cela, emprunter un petit chemin à gauche de la barrière qui est en place. Celui-ci est rarement nettoyé, aussi il faut s'aventurer et aller jusqu'au fond en restant sur la gauche jusqu'à retrouver un panneau de signalisation et poursuivre sans souci! Prendre le chemin le plus à gauche qui monte à travers **le bois de Condeau. Bien suivre le balisage jaune et bien rester sur le chemin communal: le bois de Condeau est privé et il n'est pas autorisé de se balader ailleurs que sur le circuit.**
- 4. En haut du plateau (clairière sur la droite), couper une première allée privée, puis une seconde; continuer tout droit sur environ 200 m par un chemin descendant jusqu'à une intersection en étoile à 5 branches ponctuée par **une mare** (parfois tarie).
- 5. À ce carrefour, remonter à droite un chemin raviné débouchant sur un autre chemin; continuer en face et gagner la clairière cernée par une clôture grillagée. À gauche, une sapinière. Pénétrer en sous-bois et prendre le chemin de gauche (humide par endroits) qui descend en sinuant, Traverser une sapinière et déboucher sur une large allée de débardage, le chemin de Radray. Ignorer le sentier en face et bifurquer à droite. On pourra, en continuant tout droit le chemin de Radray, descendre jusqu'au lieu-dit (1,2 km AR) pour découvrir l'ancienne chapelle (propriété privée). Sinon, 50 m plus loin, tourner à gauche. Arrivé à un carrefour planté d'un chêne centenaire, virer à droite. Le chemin, humide sur le plateau, devient caillouteux et raviné en descendant progressivement pour déboucher sur une petite route goudronnée que l'on suit à gauche. La Tuilerie.
- 6. Face à la Queutière (joli point de vue}, puirsuivre à droite par un chemin de terre. À la Croix-Boudet, on pourra se rendre à la ferme de l'Angenardière (fabrication et vente directe de pain paysan cuit au feu de bois, mardi et vendredi, à partir de 15 h). Sinon, prendre à gauche le chemin goudronné, puis tourner à droite.

Retour au bourg par la rue de la Minetière.

Sur votre chemin...



Le Bois de Condeau (A)

Toutes les infos pratiques



A Recommandations

Circuit à éviter en période de chasse.

Comment venir?

Parking conseillé

Parking au bord de l'Huisne



i Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel: 02 33 25 70 10

http://parc-naturel-perche.fr



Office du Tourisme Coeur du Perche 22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-Perche

tourisme@coeurduperche.fr

Tel: 02 33 73 71 94

http://tourisme.coeurduperche.com

